



NOTRE MISSION, VOTRE EAU.

28, bd du Midi - Louise Moreau
06150 Cannes La Bocca

Téléphone : 04 93 90 54 54
Télécopie : 04 93 90 54 64

www.sicasil.com

COMMUNIQUE DE PRESSE

VŒUX DU PRESIDENT DU SICASIL

Plus de 110 élus et représentants des pouvoirs publics, dont le Sous-Préfet de Grasse, le Député-maire de Cannes, étaient présents, ce jeudi 24 janvier 2008 au SICASIL, à l'occasion des vœux donnés par le Président du syndicat intercommunal responsable de l'eau potable dans l'Ouest des Alpes Maritimes.

« En 2008, le SICASIL redouble d'énergie »

2007 aura été l'année de « la croissance écologique » pour le SICASIL, au profit des usagers du service public de l'eau potable.

En effet, l'année qui vient de s'écouler a confirmé un engagement fort de la collectivité en faveur de l'environnement tout en assurant ses missions fondamentales :

distribuer pour tous et tout le temps une eau potable de qualité irréprochable, quelles que soient les conditions climatiques, et au juste prix.

Ainsi, 2007, a permis la concrétisation des défis annoncés l'année précédente pour la « croissance écologique », à travers notamment :

- le développement des énergies renouvelables ;
- la construction du réservoir paysager du massif forestier de la Croix des Gardes ;
- la mise en œuvre des travaux d'amélioration de la filière de traitement de l'eau de la Siagne à Nartassier ;
- la poursuite de la DUP des périmètres de protection du canal de la siagne ;
- la recherche de ressources en eau complémentaires.

Contact :
Michel TANI
Directeur général des services
04 93 90 54 54
michel.tani@sicasil.com

Pour 2008, l'action du Sicasil sera poursuivie et même renforcée, selon les objectifs suivants :

- étendre le champ de ses compétences aux besoins incendies et à l'énergie renouvelable ;
- mobiliser des ressources en eau profondes pour soulager nos cours d'eau en étiage et garantir les besoins en eau futurs des usagers ;
- achever la protection administrative des périmètres de protection de ses captages, dont le canal de la Siagne ;
- initier et animer l'élaboration du Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'eau (SAGE) de la Siagne.

En 2008, toute notre énergie est pour vous.

Bonne et heureuse année.

FICHE RECAPITULATIVE DES ACTIONS MENEES EN 2007 PAR LE SICASIL

1. Un service de l'eau qualitatif, fiable et optimisé

1.1. Une exigence qualitative et quantitative

Sur le plan qualitatif, 100% des analyses d'eau se sont avérées conformes aux normes sanitaires en 2007.

Sur le plan quantitatif, l'année 2007 a été marquée par un important déficit pluviométrique: 300 mm d'eau seulement cette année contre 700mm/an enregistré en moyenne.

Le département des Alpes-Maritimes a ainsi fait l'objet à plusieurs reprises par les services de l'Etat de classement en alerte sécheresse par arrêté préfectoral en 2007. L'instauration de l'arrêté sécheresse en phase de vigilance a ainsi été pris très tôt et ce dès le mois d'avril. Il a été renforcé par l'activation de l'état d'alerte dans le courant de l'été pour certains bassins tels que la Brague et la Cagne. Le département a encore fait l'objet en fin d'année d'un arrêté sécheresse de vigilance compte tenu du très faible niveau de précipitations automnal et hivernal.

S'agissant du périmètre du Sicasil, cette année encore, malgré les faibles niveaux atteints par les ressources gravitaires, aucune restriction n'a dû être prononcée. Cette situation n'est pas le fruit du hasard et résulte de l'action qui a été menée ces dernières années avec l'obtention des droits d'eau en 2001 et le doublement de l'usine de l'Apié en 2006 (660 l/s).

Sans cette usine et les droits d'eau correspondants arrachés *in extremis* en 2001, nous n'aurions pas été en mesure d'assurer le service. La pro-activité est essentielle dans la mission du Sicasil.

Ainsi, et comme à l'accoutumé, le service rendu à l'utilisateur est un service optimisé qui offre une continuité de service tant sur le plan qualitatif que quantitatif et ce, quelles que soient les conditions climatiques rencontrées.

Cette exigence qualitative est possible grâce à une infrastructure de desserte bien entretenue et modernisée. Pour cela, le syndicat et son délégataire investissent chaque année.

1.2. Entretien et développement de l'infrastructure de desserte

L'action du syndicat durant l'année 2007 est incontestablement placée sous le signe de la fiabilité, du développement des infrastructures et la modernisation.

En effet, le Sicasil œuvre au jour le jour pour garantir le bon état de ses réseaux d'adduction et de distribution et assurer un développement organisé et fonctionnel.

En 2007, le SICASIL a consacré **4,6 millions d'euros** à des opérations d'investissement, répartis dans les principales opérations suivantes :

- extensions de réseaux de distribution d'eau potable sur l'ensemble du périmètre syndical avec :
 - un linéaire cumulé de 5,5 km de réseau ;
 - la pose de 38 hydrants ;
 - la pose de 4 ouvrages de régulationpour un montant de l'ordre de 2,34 Millions d'euros ;
- entretien du canal de la Siagne pour un montant s'élevant à 1 million d'euros ;
- réalisation d'un réservoir de 1 000 m³ pour un montant de l'ordre de 1,15 million d'euros ;
- réalisation d'une station de pompage pour un montant de l'ordre de 120 000 euros.

Pour ce qui le concerne le renouvellement à la charge du délégataire, se sont **1,3 million d'euros** qui ont été engagés en 2007, dont 500k€ sur les usines et 800k€ sur le réseau de desserte.

En termes de qualité de l'eau distribuée, une importante opération a été engagée en 2007, il s'agit du renforcement de la filière de traitement de l'usine de Nartassier.

Lyonnaise des Eaux réalise en application des engagements contractuels de l'avenant 5, de lourds investissements relatifs à la mise en place d'un étage de charbon actif à l'usine de Nartassier à Mougins pour près de 5 millions d'euros. Ces nouveaux équipements apporteront un plus qualitatif au goût de l'eau du robinet, en éliminant les goûts fugaces, mais également une sécurité supplémentaire pour l'eau en provenance du canal de la Siagne, qui reste à ce jour une ressource vulnérable qualitativement.

Au-delà de ces investissements nécessaires, être en capacité à répondre à un besoin immédiat exige un travail prospectif important réalisé dans le cadre de l'élaboration du schéma directeur d'alimentation en eau potable.

1.3. Un outil de programmation et de planification

2007 marque l'achèvement du schéma directeur d'alimentation en eau potable avec la définition d'un programme d'actions pour la satisfaction des besoins en eau futurs du syndicat des 15 prochaines années.

En résumé, le programme défini permet clairement de souligner l'enjeu majeur que constitue la ressource en eau dans les prochaines décennies.

Le bilan besoins ressources a mis en évidence la nécessité de mobiliser des ressources en eau complémentaires pour la satisfaction des besoins en eau futurs. En outre les principaux investissements concernent la sécurisation des ressources en eau tant sur le plan qualitatif par la réalisation des travaux de sécurisation du canal de la Siagne que sur le plan quantitatif par l'instauration d'une véritable politique patrimoniale de renouvellement des canaux.

La capacité des usines de traitement d'eau potable est suffisante dans la configuration actuelle de mobilisation des ressources en eau et permettra de traiter les volumes des besoins en eau futurs estimés à l'horizon 2020. Il faudra toutefois en fonction de la localisation des ressources en eau complémentaires et surtout de la nature de l'eau mobilisée procéder le cas échéant à la construction de nouvelles unités de traitements.

En ce qui concerne les réservoirs, la capacité globale de stockage est satisfaisante tant en situation actuelle que future de besoins en eau.

Les canalisations du réseau de distribution sont suffisamment dimensionnées pour garantir la distribution des besoins en eau futurs dans de bonnes conditions de vitesse et de pression. Toutefois des renforcements ou des maillages sont localement nécessaires.

Le programme de travaux défini dans le cadre du schéma directeur correspond à un investissement moyen annuel de 4,3 millions d'euros jusqu'à l'horizon 2020.

2. Un service de l'eau économique, géré avec rigueur

2.1. Une gestion financière vertueuse

Un respect strict du contrôle des dépenses, une optimisation des subventions d'équipement, tout cela pour se consacrer prioritairement aux investissements techniques.

Le Sicasil poursuit sa gestion en bon père de famille, les dépenses de fonctionnement ont été limitées à 674 000 euros et celles d'investissements ont atteint 6 millions d'euros. Dans le même temps, les réserves financières du syndicat s'élèvent à 16 millions d'euros.

La gestion publique de l'eau à l'échelle du bassin cannois présente une rentabilité opérationnelle maximale. Le ratio fonctionnement/investissement est vertueux puisqu'il est de 11%.

En outre, l'endettement du syndicat est de 3 millions d'euros et correspond à 40 € par usager. En fait, cet endettement n'en est pas un puisqu'il est uniquement la conséquence comptable d'avances de trésorerie de l'Agence de l'eau.

Cette gestion drastique des finances publiques se fait dans un contexte de stricte maîtrise du prix de l'eau, grâce aux résultats des négociations contractuelles ayant conduit à une baisse du prix de l'eau dès 2005.

2.2. Un prix de l'eau stable en euros constants

L'ensemble des investissements est fait à prix de l'eau constant.

Cette exception locale est la conséquence heureuse de l'application d'une clause essentielle de l'avenant 5 : le plafonnement de l'évolution du prix de l'eau au coût de la vie.

Cette clause résolument révolutionnaire est révélatrice du caractère durable de l'action publique dans lequel œuvre le syndicat au bénéfice de ses usagers.

Un prix de l'eau indexé sur le coût de la vie, c'est finalement la garantie pour l'utilisateur du maintien de son pouvoir d'achat. En trois ans, ce sont 5% de hausse qui ont été évités par ce dispositif financier véritablement révolutionnaire dans nos métiers.

2.3. Une veille réglementaire dans l'intérêt des usagers

En poursuivant son engagement dans l'élaboration des textes réglementaires détaillant les conditions d'application de la loi sur l'eau et notamment celui lié au plafonnement de la partie fixe, le syndicat a en effet défendu une fois de plus avec énergie les résidents permanents de notre secteur, c'est à dire concrètement les intérêts financiers des habitants de nos communes.

En effet, l'impact de l'écrêtement de la partie fixe du prix de l'eau prévue initialement aurait eu pour conséquence de provoquer une augmentation de la partie proportionnelle. Cette modification se serait donc traduite par une variation de la facture de l'utilisateur toujours à la hausse pour les résidents permanents, notamment les familles. C'est contre cela que nous nous sommes mobilisés.

Voilà une belle victoire du SICASIL, sur un terrain original pour une telle structure, le terrain législatif au bénéfice de tous les habitants de la région !

3. Un service de l'eau écologique

3.1. Des ressources en eau protégées durablement

La DUP de périmètres de protection du canal de la Siagne a été poursuivie en 2007, au coté et en parfaite intelligence avec l'association de sauvegarde du canal de la Siagne, avec qui le syndicat a d'ailleurs signer une convention de partenariat, et avec les communes traversées par le canal.

L'année 2007 a été consacrée à la définition des périmètres de protection par l'hydrogéologue agréé et les prescriptions afférentes ainsi que le tracé des périmètres.

Les conclusions de l'hydrogéologue agréé ont été présentées au comité de pilotage regroupant tous les partenaires concernés par le devenir du canal collectivités, états, monde associatif, experts.

Le Sicasil a également mené les procédures administratives pour l'instauration des périmètres de protection de la prise en rivière de Bramafan et la source de la foux de Saint-Cézaire.

3.2. Une ligne de conduite : les économies d'eau

Pour diminuer les pertes sur le réseau de distribution d'eau, le Sicasil a engagé une démarche globale de suivi du rendement de réseau par la mise en œuvre de la sectorisation. Ainsi, le réseau a été découpé en 42 secteurs de distribution distincts grâce à l'installation de compteurs généraux.

L'année 2007 a vu la mise en service de l'observatoire du rendement de réseau. En effet, cette année de mesures a permis de caler et d'étalonner les différents équipements et de constituer un outil d'observation journalière des dérives de consommation. En effet, l'analyse de l'évolution des débits de nuit permet à l'exploitant, la lyonnaise des eaux de déclencher des campagnes de recherche de fuite sur les secteurs déficients. Ainsi, sur 350 km de réseau étudiés en 2007, se sont 65 fuites indétectables depuis la surface qui ont été réparées.

Grâce à cette surveillance en temps réel de l'évolution des débits par secteur de distribution, les prélèvements effectués sur le milieu naturel vont progressivement diminués.

Ainsi, ce sont près de 3 millions de m³ par an qui seront économisés, soit la consommation annuelle d'une ville de 80 à 100 000 personnes.

3.3. Production d'énergie renouvelable sur le réseau d'eau

Le syndicat a marqué en 2007 son engagement en faveur de l'écologie en lançant, un programme de production d'électricité à partir d'installations photovoltaïques.

Le programme photovoltaïque du syndicat porte sur 14 sites totalisant un potentiel cumulé de 400 KWc sur une surface de près de 3000 m² et une production annuelle d'environ 550 MWh/an.

Cette production équivaut à 10% de l'énergie électrique consommée annuellement par l'ensemble des installations du SICASIL pour alimenter en eau potable jusqu'à plus de 500 000 personnes.

Le projet photovoltaïque du syndicat permet de tripler la puissance photovoltaïque actuellement équipée du département des Alpes-Maritimes.

Le syndicat va également engager une étude détaillée relative à l'équipement de trois sites hydroélectriques d'une puissance potentielle cumulée de 400 KW.

3.4. Des aménagements de haute qualité environnementale

Depuis 2001, le syndicat met un point d'honneur à l'intégration paysagère de chacune de ses réalisations.

En 2007, avec l'inauguration de son dernier réservoir niveau du massif forestier de la Croix des Gardes, à Cannes, le Sicasil a fait la démonstration de son attachement à la préservation de l'environnement et des paysages remarquables.

3.5. Une priorité : l'information et la sensibilisation des usagers

En 2007, le SICASIL a poursuivi son travail de sensibilisation à l'écologie à la rencontre des usagers et des citoyens par de nombreuses actions en faveur de la connaissance du service de l'eau et des problématiques de l'environnement :

- éducation à l'environnement auprès des jeunes collégiens en partenariat notamment, avec Méditerranée 2000 ;
- information du public sur le service de l'eau avec l'organisation d'une manifestation sur les marchés de Forville et de la Bocca pour un test de dégustation de l'eau ;
- conférence de Nicolas Vannier ouverte à tous à l'occasion du 9^{ème} symposium international de l'eau en juin 2007 sur la problématique du réchauffement climatique ;
- point presse pendant l'été pour rappeler les enjeux de la consommation de l'eau et expliquer le fonctionnement du service en période tendue.

Enfin, le syndicat a organisé le 8 septembre la deuxième édition de la « fête du canal de la Siagne » pour célébrer avec les habitants du bassin de vie à la fois la ressource en eau et cet ouvrage patrimonial. Cette journée festive, ouverte à tous et gratuite, comportait de nombreuses activités récréatives tout au long du canal ainsi qu'un sentier artistique d'œuvres éphémères à Mouans-Sartoux.

Enfin, cette année encore, la presse locale et nationale a relaté les actions du syndicat avec la parution de 50 articles de presse.

3.6. Un service de l'eau solidaire

La Loi OUDIN permet aux collectivités territoriales de soutenir des projets de coopération dans les pays en voie de développement à concurrence de 1% des recettes. Le syndicat a ainsi décidé en 2006 d'aider trois projets d'adduction en eau en milieu rural, dont deux au Burkina Faso et un à Madagascar.

La réalisation des recherches en eau a été menée durant l'année 2007 et les objectifs fixés ont été atteints sans dépassement de budget. L'action du Sicasil a concrètement permis d'alimenter en eau 18 000 personnes : 15 000 à Madagascar et 3 000 au Burkina Faso.

En outre, le syndicat a organisé en 2007, la projection du film « Si le vent soulève le sable » de Marion Hansel, en partenariat avec l'association des cinéphiles Ciné Croisette et au bénéfice de l'association Fraternité Dogon. Ce long métrage traitait de la problématique de l'eau en Afrique et la projection a réuni plus de 300 personnes.

FICHE RECAPITULATIVE DU PROGRAMME D' ACTIONS DU SICASIL POUR L' ANNEE 2008

1. Renforcer son cœur de métier tout en diversifiant son champ d'actions

Le syndicat s'attachera à **poursuivre avec conviction et efficacité ses missions de base**, à savoir son rôle d'autorité délégante et organisatrice du service d'une part, et sa vocation de donneur d'ordres, maître d'ouvrage des nouveaux équipements sur notre réseau, comme par exemple le nouveau réservoir de la cote 206 à Théoule-sur-mer, ou bien encore l'exploitation de nouvelles ressources en eau. Ainsi, 10 millions d'euros sont proposés à l'inscription au budget primitif 2008.

Comme par le passé, le Sicasil sera à **l'écoute des communes** pour accompagner leur développement et participer à la création des conditions de la croissance. Un effort particulier sera donné en matière d'aide apportée aux communes quant à la mise en œuvre de leur Plan de prévention des risques incendie (PPRI). **Une évolution statutaire du syndicat sera très certainement proposée** à cet effet pour donner plus de souplesse de gestion et apporter une réponse toujours plus efficace aux communes membres.

Enfin, compte tenu du fort développement de l'activité de production d'énergie électrique à partir des **énergies renouvelables** disponibles sur notre réseau de desserte en eau, il est également envisagé en 2008 de proposer une **adaptation statutaire ad hoc**.

2. Développer et consolider ses partenariats et son périmètre d'actions

Avec les communes périphériques de notre bassin de vie

Le syndicat est doté historiquement de capacités de production supérieures à ses propres besoins. C'est un formidable gage de sécurité et de fiabilité pour les usagers du bassin cannois. Parallèlement, bon nombre de communes périphériques ne sont pas en mesure d'assurer à elles seules leur besoin en eau potable.

Dès lors, afin d'optimiser les équipements du Sicasil, mais aussi de **nouer des relations plus claires, plus solides et plus durables** avec nos partenaires commerciaux, le syndicat va leur proposer de s'engager réciproquement sur des conventions de service : engagement sur la quantité, engagement sur la qualité, engagement sur la durée, et engagement sur le prix.

Avec les acteurs gestionnaires de la Siagne pour l'élaboration d'un SAGE

Le syndicat se propose d'être l'**aiguillon de lancement** de la démarche de Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (**SAGE**) de la Siagne. Véritable démarche de politique partagée et concertée de gestion la Siagne, le SAGE doit nous permettre à la fois :

- d'assurer durablement la qualité et la diversité biologique du milieu aquatique remarquable que constitue la rivière Siagne ;
- de garantir la satisfaction des différents usages au premier rang desquels la production d'énergie et l'alimentation en eau potable.

Autour de la DUP des périmètres de protection du canal de la Siagne

2008 verra très certainement l'engagement de l'enquête publique relative à la mise en place des périmètres de protection du canal de la Saïgne. A cet égard, le syndicat apportera **une attention toute particulière à la bonne compréhension du projet** par les communes et activera autant que de besoin le **comité de pilotage** qui réuni l'ensemble des partenaires concernés.